Salminfo

JUIN 2012

ÉVÉNEMENTS

Bitume sur Salm

Une année sur trois, Vielsalm accueille le Festival Social et International de Théâtre de Rue en itinérance dans le Nord-Luxembourg « Bitume ».

Ce festival existe depuis 17 ans déjà et aura lieu les 13, 14 et 15 juillet prochains au parc communal et sur la Place de Salm.
Plus de trente spectacles professionnels y seront proposés sous chapiteaux ou en plein air donnant ainsi vie à un festival convivial, familial et d'accès totalement gratuit ! Déambulations, scènes, expositions, musiques et animations habiteront le lieu du festival pour passer ensemble un moment de plaisir, de poésie, d'humour et de détente.

Bitume c'est aussi un évènement salmien pour et avec vous ! C'est l'occasion pour la population de devenir actrice en participant aux nombreux stages ou projets qui précèdent le festival dans les Communes de Vielsalm, Gouvy, Houffalize, Rendeux, Hotton et La Roche. Que diriez-vous de laisser parler votre imagination et de décorer les arbres du parc pour l'occasion ? **Le thème choisi est « Habillez les arbres ». Que ce soit de mots, de tricots, de lumière ou de gazon…** seul, en couple, en trio ou en groupe…
Vous désirez participer à ce projet ? Contactez au plus vite Convention-Culture au 080 22 98 25 ou par email : convention-culture@belgacom.net.

Un cadeau dans ce Salminfo !

Allez donc faire un petit tour en pages centrales de ce bulletin communal… Vous y trouverez l'aboutissement d'un très beau projet mené par le Conseil communal des Enfants cette année !

Dès les premières réunions, lorsque les enfants sont chargés de choisir les actions dans lesquelles ils vont s'investir durant leur « mandat », on a pu clairement sentir à quel point la protection de l'environnement fait partie de leurs priorités. Un des conseillers a ainsi proposé de réaliser des petits logos sur le thème du tri des déchets, et tous les autres ont embrayé, emmenés par M^me^ Stéphanie Heyden, l'Echevine responsable, et M^me^ Sarah Noël, l'animatrice.
Au fil des débats, il a été décidé de réaliser des autocollants représentant les différents déchets que chaque ménage a le devoir de trier. En collaboration avec M. Jean-François Pirotte, du service Environnement de l'Administration communale, ce sont les enfants qui ont déterminé les éléments de tri les plus judicieux à illustrer. Ils ont ensuite pris leurs feutres et leurs crayons et se sont mis à l'ouvrage. Leurs dessins ont été retravaillés à l'ordinateur par M^me^ Sandra Verrecas, du service Communication de la Commune.
Le dossier a ensuite été introduit auprès de la Cellule de Développement Durable de la Province du Luxembourg, qui a immédiatement accepté de nous donner un petit coup de pouce financier pour que ces autocollants puissent être distribués à chaque ménage de la Commune.

Les enfants vous invitent vivement à coller ces pictogrammes sur vos bacs de tri et, qui sait, à ajouter l'un ou l'autre bac à votre collection…

Balisage de nuit

«L'hélicoptère du CMH de Bra-sur-Lienne pourra maintenant atterrir en toute sécurité sur les différents terrains de football de la commune (Grand-Halleux, Regné, Petit-Thier, Salmchâteau et Vielsalm).

Ceux-ci sont maintenant équipés d'un système d'éclairage automatique qui permet à l'hélicoptère du Centre Médical Héliporté d'atterrir de nuit en respectant des normes strictes de sécurité. En effet, lors des missions effectuées de nuit, l'hélicoptère du CMH doit se poser sur des terrains éclairés. Ces travaux ont été réalisés avec un subside du cabinet du Ministre André Antoine, que nous remercions au passage. Nous devons également remercier le club de VTT de Grand-Halleux et le groupe de chanteurs TOGETHER de Vielsalm qui, par leurs dons respectifs, ont permis l'achat de l'équipement adéquat pour les terrains de Grand-Halleux et de Vielsalm.

Un beau dossier d'utilité réalisé avec le soutien des clubs sportifs locaux.

Sécurité routière : avis d'information

Le Collège communal informe les citoyens que suite à l'approbation de règlements complémentaires sur la police de la circulation routière, la limite d'agglomération du village de Regné va être modifiée et des limites d'agglomération vont être instaurées dans les villages de La Comté, de Petites-Tailles et de Fraiture.

Nous vous invitons d'ores et déjà à être vigilants quant au respect des limitations de vitesses imposées par les panneaux placés dans les villages précités.
Pour rappel, en agglomération, la vitesse est limitée à 50 km/h.

Des enfants jouent dans les villages, merci de penser à leur sécurité ainsi qu'à celle de tout usager de la route.

Le vote des étrangers

Le 14 octobre 2012, les citoyens belges sont dans l'obligation de participer au scrutin communal. Mais qu'en est-il des ressortissants étrangers qui désirent voter lors de ces élections ?

Afin d'informer et de sensibiliser les personnes d'origine étrangère au scrutin communal, le Ministre wallon des Pouvoirs Publics Locaux, Paul Furlan et la Ministre wallonne de l'Egalité des Chances Eliane Tillieux ont lancé l'action « Ma commune j'y vis, j'y vote », et proposent notamment le livret « Passeport de l'électeur » expliquant entre autres les grands principes du système électoral belge.

Vous n'êtes pas citoyen membre de l'Union Européenne ?

Mais vous voulez élire vos conseillers communaux ?
Il vous suffit de remplir les conditions suivantes :
1. Avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection.
2. Être inscrit au registre de population de votre Commune au plus tard le 31 juillet 2012.
3. Jouir de vos droits civils et politiques c'est-à-dire ne pas être suspendu ou exclu du droit de vote le jour de l'élection.
4. Avoir établi sa résidence principale en Belgique, sur base d'un titre de séjour légal, de manière ininterrompue pendant les 5 ans précédant l'introduction de la demande soit depuis le 31 juillet 2007 au plus tard (lien vers la circulaire du 30 janvier 2006).
5. Introduire et compléter une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la commune pour le 31 juillet 2012. Le formulaire d'inscription (PDF) est disponible sur le site du Fédéral.
6. Faire une déclaration par laquelle vous vous engagez à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Important : si vous êtes déjà inscrit, vous ne devez plus introduire de demande d'inscription sur le registre des électeurs.

Vous êtes citoyen membre de l'Union Européenne ?

Vous voulez élire vos conseillers communaux ? C'est une très bonne décision !
Il vous suffit de remplir les conditions suivantes :
1. Avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection.
2. Être inscrit au registre de population de votre Commune au plus tard le 31 juillet 2012.
3. Jouir de vos droits civils et politiques c'est-à-dire ne pas être suspendu ou exclu du droit de vote le jour de l'élection.
4. Avoir la nationalité d'un des 26 autres États membres de l'Union Européenne
5. Introduire et compléter une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la commune pour le 31 juillet 2012. Le formulaire d'inscription (PDF) est disponible sur le site du Fédéral.

Important : si vous êtes déjà inscrit, vous ne devez plus introduire de demande d'inscription sur le registre des électeurs.

N'hésitez pas à vous rendre au service Population et Etat-civil de la Commune pour y compléter votre formulaire d'inscription et ainsi participer à l'élection de votre pouvoir local !
Infos : http://elections2012.wallonie.be.

RURALITÉ ET URBANISME

A cheval !

Dans le cadre d'un projet Interreg IVA intitulé « le cheval de trait au service de la gestion forestière et rurale durable », le centre de compétence Forem Formation Wallonie Bois à Libramont propose aux Communes de tester la faisabilité de l'utilisation du cheval de trait pour la réalisation de différents travaux.

La Commune de Vielsalm a immédiatement décidé de participer à ce projet et a pour cela accepté le planning d'expérimentations proposé par Wallonie Bois que vous trouverez ci-dessous :

- les 07 et 16 juillet et le 4 août à Vielsalm : arrosage des bacs de fleurs (le matin) - tonte de la pelouse du parc communal et du plan d'eau (l'après-midi)
- le 11 juillet et 8 août à Grand-Halleux : arrosage des bacs de fleurs (le matin) - tonte de la pelouse du camping (l'après-midi)
- le 25 juillet : fauchage des accotements vers Ennal
- le 12 août : démonstration de tonte de pelouse au cours de la journée du lac
Les outils à traction chevaline ne remplaceront pas automatiquement les engins motorisés, mais le cheval a tout à fait sa place dans certaines situations, en plus d'être une attraction touristique et une animation aux yeux du public.

Plus d'infos : contactez l'Echevin en charge de l'agriculture, M. Jean-Pierre Bertimes au 0476 22 38 14 ou M. Jean-François Pirotte, du service Environnement au 080 29 28 13.

Un parcours RaVel à Vielsalm !

Tout a commencé par une volonté claire et affichée de la CLDR de développer à Vielsalm des projets de mobilité douce (type Ravel).

Dans cette optique, nous avons répondu à un appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable ».
Pour monter ce dossier, nous avons réuni un groupe de travail composé de membres de la CLDR et de la CCATM. Hélas, notre candidature n'a pas été retenue.

Suite à divers contacts avec le cabinet du Ministre Lutgen, le Collège a rentré un dossier Ravel auprès de celui-ci. Nous avons proposé un dossier Ravel reprenant 3 tracés : une liaison vers Saint-Vith, une vers Trois-Ponts et une vers Gouvy.
En date du 14/02/2011, nous avons reçu un courrier du Ministre Lutgen nous signifiant que notre projet serait repris dans les futures programmations Ravel en Wallonie.
Après une réunion avec M. Leruth, attaché de Cabinet, il est apparu que seul le tracé vers Saint-Vith pouvait être retenu dans un avenir proche. Nous avons donc décidé d'y travailler sans tarder.
Ensuite, nous avons organisé à Vielsalm plusieurs réunions de travail avec des responsables du MET, du Cabinet du Ministre et de l'Asbl « Chemins du rail ». Après différentes réunions sur le terrain, nous avons pu conclure à la faisabilité du dossier et, avec l'aide de M. Perrin (Chemins du rail) et M^{me} Olaru (Direction des routes), nous avons établi un métré précis et un « mini cahier des charges ».
Dans le même temps, des contacts ont été pris avec les Communes de Amel et de Saint-Vith afin de vérifier si la volonté d'avancer dans ce dossier était identique chez eux. Et c'est avec plaisir que nous avons pu constater que nous étions sur la même longueur d'onde.

Tous les éléments étaient réunis pour pouvoir avancer. Nous avons décidé que chaque Commune ferait le nécessaire pour progresser de son côté et que tous les 2 ou 3 mois, nous nous reverrions pour faire le point avec tous les intervenants. Une réunion est d'ailleurs déjà prévue en juin.
Pour le tracé sur Vielsalm, l'option retenue après analyse des réalités du terrain est une liaison RaVel qui reste accessible au charroi agricole et forestier.

L'aménagement de ± 5.000 m de voiries devra avoir lieu : les coûts, selon la technique retenue, varieront entre ± 100.000 € et 300.000 €, auquel il faut ajouter le coût de la signalisation.
Le tracé retenu part de la gare de Vielsalm, pour longer le plan d'eau et rejoindre la route de Rencheux et la longer jusqu'au magasin Spar où une traversée sécurisée doit être mise en place. Ensuite, on longe le Spar, le camping et on se rend vers Ville-du-Bois (ancienne boulangerie Remacle), pour ensuite relier l'ancien site de dépôt d'immondices de VDB, avant de remonter vers le terrain de football de Petit-Thier et de se rendre vers l'église où une nouvelle traversée sécurisée doit être mise en place.
Après la traversée à l'église de Petit-Thier, on descend sur Sart-Hennard puis on vire à gauche pour rejoindre l'ancienne voie de chemin de fer à Blanchefontaine, d'où on part sur Poteau puis sur Saint-Vith.
La dernière étape de ce dossier est bien entendu son mode de financement. A cette fin, nous devons rencontrer le Ministre Di Antonio afin d'envisager avec lui les différentes sources de financement.

On n'est pas encore au bout de nos peines, mais on sait où on va. Nous nous réjouissons déjà de voir les Salmiens et les touristes pédaler à souhait vers Saint-Vith, pour rejoindre ensuite Malmedy, l'Allemagne ou le Grand-Duché…

Opération « Communes et Rivières Propres »

Cette année encore, la Commune de Vielsalm a participé à l'opération « Communes et Rivières Propres » initiée par le consortium Pure Province (AIVE et Province de Luxembourg) et en collaboration avec le Contrat de Rivière Amblève.

Lors de cette édition, plus de 350 bénévoles de la Commune de Vielsalm ont relevé le défi. Ils ont bravé le mauvais temps pour ramasser les déchets jetés le long des chemins et des cours d'eau par des personnes peu soucieuses de leur environnement.
114 sacs ont été récoltés ainsi que 15 m³ de déchets encombrants (frigo, casque, pneus, pare brise,…). Gageons que le bilan de cette opération ouvre les yeux aux « pollueurs » et les sensibilise à adopter de nouveaux comportements plus respectueux de leur cadre de vie.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

L'École communale de Salmchâteau (3e, 4e, 5e et 6e), l'Ecole Saint-Joseph de Vielsalm (3e, 4e et 5e), l'École Libre « La Ruche » de Petit-Thier, l'Enseignement Secondaire spécialisé de Rencheux (classe de Mme Meyer), l'Institut du Sacré-Cœur (2e activité sciences et 5e TQ), l'École communale d'Hébronval, l'École communale de Regné (cycle primaire), la Société « Le Glain », les Rangers et la Trientale, le Conseil Communal des Enfants, la Société « La Salmiote », le CPAS et les demandeurs d'asile, l'Asbl « Notre Village » de Goronne, le Groupe d'Enfants de Salmchâteau, les Macralles du Val de Salm, les Coqlîs de Rencheux, l'Asbl « L'Aurore » de Burtonville, la Royale Cécilia de Neuville et Madame Josiane Dirx.

Grâce à toutes ces personnes, aux services régionaux en charge de la gestion des cours d'eau et des voiries ainsi qu'aux ouvriers communaux, des centaines de kilos de déchets ont été ramassés et aiguillés vers les filières adéquates de traitement.

Encore BRAVO et MERCI à toutes et à tous !

Cette année, c'est avec plaisir que le C.P.A.S. a pu partager la matinée avec un groupe de demandeurs d'asile résidant aux Grands-Prés. Ceux-ci ont donc pris la route ensemble, à 9h et ce malgré une météo peu favorable.
Le parcours avait été délimité au préalable, à savoir : départ du site des Grand-Prés en direction de Provedroux et retour jusqu'au point de départ. La bonne volonté des participants a eu raison d'innombrables déchets jonchant nos routes. Nous sommes hélas toujours confrontés à la négligence d'une certaine population qui n'hésite pas à se débarrasser de toutes sortes de déchets, n'importe où.
Vers midi, tous se sont retrouvés à l'Espace Public Numérique, où un excellent en-cas avait été préparé. Ce moment de détente autour d'une tasse de café aura permis d'échanger les points de vue quant à la conscientisation au respect de l'environnement et à l'action citoyenne.

Institut d'Enseignement Spécialisé Primaire et Secondaire

Fédération Wallonie-Bruxelles
ENSEIGNEMENT ADAPTÉ
de 2 ½ ans à 21 ans

INTERNAT
TRANSPORT GRATUIT
RESTAURANT SCOLAIRE

Renseignements et inscriptions :
Jusqu'au 5 juillet et à partir du 16 août
de 9h à 16h ou sur rendez-vous
Tél : 080 29 29 00 - Fax : 080 21 48 49
IESPSCF de Vielsalm
rue du Château, 19 - 6690 Vielsalm
Site internet : www.iespsvielsalm.be

22 juin : Fin des examens 2012

Ce 22 juin prochain de 13 à 18 heures, l'AMO l'Étincelle organise la fête de fin des examens dans le parc communal de Vielsalm.

L'objectif principal de cette manifestation est d'offrir un cadre sécurisé pour fêter la fin des examens. L'aménagement du parc et la collaboration des différents partenaires nous permettent d'offrir aux jeunes des animations dans un endroit adapté qui remplit les conditions de sécurité.

Des groupes rock et un DJ enverront leurs décibels tandis que le stand de l'AMO accueillera les curieux, avec cette année, de toutes nouvelles activités !!
La fête de fin des examens 2012 est organisée en partenariat avec les Communes de Vielsalm et Gouvy, le PSSP de Marche-en-Famenne, les établissements d'enseignement secondaire de Vielsalm, Convention Culture, le planning familial de Verviers et la zone de police Famenne-Ardenne.

Plus d'infos : www.amoetincelle.be
AMO l'Étincelle, rue de la Chapelle 8, 6690 Vielsalm. Tél : 080 21 59 12 - email : amoetincelle@skynet.be

Dans ce contexte, il est bon de rappeller qu'une législation en matière de vente d'alcool aux plus jeunes est entrée en vigueur le 10 décembre 2009.

Celle-ci stipule d'une part que « la bière et le vin (boissons fermentées) ne peuvent pas être vendus aux moins de 16 ans, et d'autre part que les boissons distillées comme la vodka, le genièvre, le rhum, le whisky et les « alcopops » sont interdites aux moins de 18 ans. Si un jeune désire acheter de l'alcool, il doit prouver qu'il a 16 ou 18 ans. Si ce n'est pas le cas, les commerçants ont le droit de refuser la vente. L'interdiction ne concerne pas uniquement les cafés, mais aussi les magasins, les supermarchés et les distributeurs de boissons. »

« Consommer de l'alcool à un âge précoce n'est pas indiqué pour des raisons de santé, l'organisme des adolescents étant plus sensible aux effets de ce produit. Le cerveau des adolescents est encore en pleine formation et un usage inadapté d'alcool aura des conséquences négatives sur le développement cérébral. Par ailleurs, plus on commence à consommer de l'alcool de façon précoce, plus les risques statistiques de développer une dépendance ou d'avoir des problèmes de santé liés à la consommation d'alcool sont élevés à plus long terme. »
Source : www.jeunesetalcool.be

L'AMO se connecte !

www.amoetincelle.be : le site internet de l'AMO l'Etincelle.

L'AMO l'Étincelle dispose désormais d'un nouvel outil pour créer le lien avec VOUS !

Vous y trouverez facilement :
- une présentation du service et de l'équipe ;
- la possibilité d'entrer directement en contact avec l'AMO via un espace réservé et anonyme ;
- le calendrier de nos actions et celles de nos partenaires ;
- un répertoire des services d'aide de la région de Vielsalm présentés en fonction du public cible et du type d'actions menées ;
- des informations sur l'école de devoirs « Option Jeune » et sur le service « Handicontact » ;
- des photos, des liens et une foire aux questions.

Rendez-vous en ligne; surfez vite sur www.amoetincelle.be
AMO l'Étincelle, rue de la Chapelle, 8 à 6690 Vielsalm.
Tél : 080 21 59 12 ou email : amoetincelle@skynet.be.

Opération « AgriCharmes »

Le jeudi 26 avril, les élèves des Écoles communales d'Hébronval, Salmchâteau et Regné répondaient à l'invitation du Département d'Économie Rurale de la Province de Luxembourg (DER) et participaient à l'opération « AgriCharmes ».

Pris en charge par des animateurs du DER, les 70 élèves allaient découvrir l'exploitation agricole de Monsieur Jean-Claude Willem à Joubiéval.

Après une présentation rapide de cette ferme laitière, les élèves sont répartis en 4 groupes pour participer à 4 ateliers différents :
- la fabrication du beurre à la ferme : chaque enfant est reparti avec le petit pot de beurre qu'il avait lui-même préparé.
- la pyramide alimentaire, nos besoins et un « bar à eaux » où chacun a pu tester ses talents de goûteur.
- la nourriture des vaches : herbe, foin, céréales, betteraves fourragères, sel... Les périodes et moyens de récolte et de stockage. Les 4 estomacs de la vache.
- balade en char à bancs avec 2 beaux chevaux ardennais.

Entre chaque activité, les enfants ont reçu un chocolat chaud avec le lait de la ferme (bien nécessaire par ce temps glacial) ou un yaourt aux myrtilles.
A midi, un repas chaud leur a été servi.

Vers 15h, tout le monde est reparti vers son école avec une bouteille de lait de la ferme, son petit pot de beurre et quelques petits cadeaux bien sympas!

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont permis de passer une belle journée à la ferme et de faire tant de découvertes!

Les institutrices des classes primaires d'Hébronval, Regné et Salmchâteau.

Mes parents se séparent... et moi ?

L'AMO l'Etincelle propose des rencontres dans un groupe d'échanges de paroles autour de la séparation parentale.

La séparation parentale fait actuellement partie du paysage social. De nos jours, un couple sur deux se sépare au bout de quelques années. Chez nous, en 2005, pour 40 000 couples mariés, 30.000 ont divorcé aujourd'hui...

La banalisation du phénomène d'éclatement des couples parentaux ne devrait en rien masquer la souffrance de l'enfant. Une séparation est souvent perçue par ce dernier comme un choc, voire un traumatisme qu'il peut et doit surmonter.

Le partage d'expériences au sein d'un groupe de pairs permet à l'enfant de prendre un certain recul par rapport à son histoire familiale : d'une part, il n'est pas le seul enfant à vivre cette situation et d'autre part, sa souffrance est légitime. Elle peut, non pas disparaître, mais quelque peu diminuer.

Objectifs

En plus d'un espace d'échanges, le groupe permet à l'enfant d'exprimer ses ressentis via divers moyens d'expression (jeu, dessin, expression artistique,…) orientés en fonction de la dynamique du groupe.
Cette dynamique de groupe permet, au-delà du fait d'exploiter les différents

thèmes liés à la séparation familiale, d'accroître les sentiments d'appartenance au groupe, de confiance et d'estime de soi, mais aussi d'acquérir davantage de ressources dans ces différents domaines (par l'exploitation des compétences de chacun).

Pour qui ?

Les enfants de 6 à 12 ans, confrontés à la séparation parentale ou aux conflits dans le couple en voie de séparation.

Quand ?

5 séances gratuites les mercredis de 14h à 15h30. UN NOUVEAU GROUPE VA RECOMMENCER PROCHAINEMENT !

Où ?

AMO l'Etincelle
rue de la Chapelle, 8
6690 Vielsalm
Tél : 080 21 59 12
Email : amoetincelle@skynet.be
Site internet : www.amoetincelle.be
Contact : Elisabeth Maquoi.

Bientôt les camps de jeunesse

Les scouts et les guides belges partent en camp !

L'été arrive. Scouts et guides s'apprêtent à partir en camp. Il est probable qu'un ou plusieurs groupes scouts ou guides issus d'une des cinq fédérations belges s'installent dans la Commune. Une attention vive est portée pour que la cohabitation avec tous les riverains soit positive. Et ce, même si le nombre de camps est important dans l'entité.

Le camp est pour ces jeunes un moment important. Les animatrices et animateurs bénévoles achèvent en ce moment les derniers préparatifs pour offrir aux plus jeunes des camps extraordinaires. Partir au camp favorise l'autonomie et la prise de responsabilité. Pour beaucoup de jeunes, le camp n'est pas seulement un moment mémorable, il est aussi une expérience d'apprentissage et de vivre ensemble, dans le respect de chacun, de l'environnement et du voisinage. Chaque mouvement scout ou guide accompagne chaque année autant que possible les jeunes dans cette démarche éducative.

A l'Administration communale de Vielsalm, c'est Madame Séverine Quin qui est l'intermédiaire avec les responsables de camps de jeunesse. La Commune propose notamment :
- l'accueil des groupes avec une brochure personnalisée présentant les atouts de la région ;
- un « monsieur camps », engagé par la Commune, qui passe visiter les camps pour fournir quelques explications spécifiques ;
- les propriétaires reçoivent des informations à transmettre aux locataires de l'été.

Pour se connaître au mieux, une « charte pour les camps » a été élaborée par le Ministre des Pouvoirs locaux, les Mouvements de jeunesse francophones et l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Vous pouvez la découvrir sur le site de l'Union des Villes et Communes de Wallonie www.uvcw.be.

N'hésitez pas aussi à consulter le site www.vielsalm.be, sur lequel vous trouverez le vade-mecum à l'attention des organisateurs de camps de jeunesse. Infos : 080 29 28 27.

CULTURE & LOISIRS

Journée du lac des Doyards

Le dimanche 12 août de 10h à 18h

Au programme de la journée :

- Animations diverses pour toute la famille.
- Marché de produits de bouche, bières, fromages et autres.

Entrée gratuite !
Infos : Maison du Tourisme. Tél : 080 21 50 52.

Jogging du TC Salm

Le vendredi 29 juin à 19h30

Participer au jogging du Club de Tennis de Vielsalm !
Deux parcours mixtes (route et bois) de 7 et 15 km, au départ du Club House fraîchement rénové.
Infos : Marylène Englebert.
Tél : 0496 71 89 59

En juin à la bibli

Dans le cadre de « Petite projection entre amis », la bibliothèque emporte écran et projecteur à Bihain, chez Martine et Philippe Andrianne, le jeudi 14 juin à 19h30.

Si vous êtes voisin, ami ou simplement intéressé par cette activité : bienvenue pour la projection du film **« Le grand paysage »** d'Alexis Droeven. Ce film de fiction réalisé par Jean-Jacques Andrien a été tourné au Pays de Herve en 1981 et met en images le monde agricole en pleine mutation. Bien des choses ont encore changé depuis ! Nous en parlerons ensuite avec Michaël Hennequin (Fondation Rurale de Wallonie), en présence du réalisateur lui-même.
Nous pouvons déjà annoncer la projection du film **« Il a plu sur le Grand Paysage »** en septembre, cette fois à la bibliothèque. Ce nouveau film (2012) du même réalisateur est un documentaire, 30 ans plus tard, sur le vécu et les doutes de nos agriculteurs aujourd'hui.
Entrée : 1 €. Infos : 080 21 70 45.

Mais encore…

- **Brocante** à la bibli du 25 juin au 14 juillet.
- **Conférence-débat** Histoire de l'art de Milou Renard : « La peinture occidentale de 1789 à 1914 ». Le mardi 26 juin à 19h00 à la bibli dans une ambiance café-philo. 3 € et verre gratuit.
- « **Lire dans les Parcs** » **:** lecture dans le parc communal les mercredis 4, 11, 18 et 25 juillet de 14h à 16h.

Fermeture annuelle de la bibliothèque et ludothèque : du 30 juillet au 11 août inclus.

Évenement Hip-Hop à La "S" Grand Atelier

Après « Match de Catch à Vielsalm » et « Grand Slam Champion », La « S » Grand Atelier présente : « Motor Slam Kiss », un évènement entièrement consacré au street art et à la culture Hip-Hop.

La réputation de qualité des productions artistiques de La « S » Grand Atelier n'est plus à faire. Il n'est pas pour autant question de figer les pratiques ! Au programme de ces derniers mois : le street art, domaine encore inexploité à Rencheux.

Samedi 30 juin dès 18h30, vous aurez donc l'occasion de découvrir les œuvres produites par les artistes du Grand Atelier, sous la houlette de Sara Conti, Doublebob et Thierry Van Hasselt, artistes professionnels, invités en résidence pour l'occasion.
En primeur également : « Slam Kiss 21 », formation Hip-Hop emmenée par Kostia Botkine, artiste trisomique accompagné des musiciens professionnels des « Choolers ».
La soirée continuera avec Les Enfants du Kartier et King Lee.
Figure de proue de la scène Hip-Hop liégeoise et ancien membre de Starflam, celui qu'on nomme également l'Enfant Pavé viendra nous présenter son album fraîchement sorti.
Un mélange de techniques et de genres donc pour un évènement riche et …gratuit. A ne pas manquer !
Infos : 0496 30 69 40 ou email : lasgrandatelier@gmail.com

Les Musicales Salmiennes

La musique gagnera une fois de plus le pavillon du plan d'eau cet été. Pour les Musicales Salmiennes, Convention-Culture propose, en collaboration avec l'Echevinat de la Culture, 4 concerts gratuits de qualité. Tous auront lieu un dimanche et débuteront à 15h.
- **Muziek de Singe** ouvrira la saison, **le 8 juillet**. Nos 5 primates proposeront leurs compositions personnelles, largement inspirées du jazz manouche, dans un esprit résolument swing et festif.

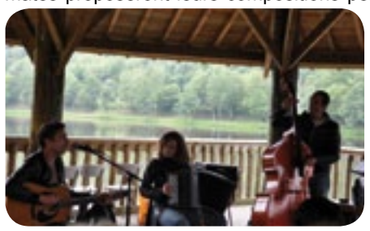

- Nous vous invitons ensuite à plonger le **29 juillet**, dans l'univers rockmantique de **Seesayle**, artiste multi-instrumentiste aux sonorités inspirées de la pop alternative, des chansons de cabaret et des musiques traditionnelles du Nord et de l'Est de l'Europe.
- Changement de style et de public à l'occasion de la presque traditionnelle Journée du Lac, le **12 août**, puisqu'un **spectacle musical adressé aux enfants** est d'ores et déjà programmé.
- **Mathilde Renault** viendra clôturer la saison le **19 août**. Entre ballades et chansons rythmées, sa voix cristalline nous emportera à bord de son « Cameleon Boat », un étrange voyage coloré d'émotions souriantes et légères.

Si vous êtes gourmand, sachez aussi que vous pourrez vous rassasier lors du festival Bitume, les 13, 14 et 15 juillet. Un riche programme musical vous y attend. Un grand nom du jazz en Belgique vous attendra également le samedi 25 août sur la nouvelle « Place de Salm » en la personne de Steve Houben… Affaire à suivre !

Infos
Convention-Culture
Emmanuelle Dethier et Samuel Lambert
Tél : 080 22 98 25 ou email : convention.culture@belgacom.net.

GESTIM
EXPERTISE scs

Estimations
Etat des lieux
Valeurs d'assurances
Avis techniques sinistres incendie
Gestion

Christian CAËLS
Rue de l'Hôtel de Ville 17
B-6690 VIELSALM
Tél. +32 (0) 475 79 05 65
N° entreprise: 0845 123 089

AMI-CELL
HV POLO
KEVIN BACONS HORSE CARE
SCAPA SPORTS
SALM HORSE TEAM
Matériel équestre
Tout pour le cheval
et le cavalier
Nombreuses promotions
jusque - 70 %
Neuville Haut 3
6690 Vielsalm
0497/12.86.29
Une équipe de cavaliers
au service des cavaliers !
Michel VAILLANT
GPA
stübben
CAS-CO
Roeckl
NORTON
AIGLE
Heiniger
www.salmhorseteam.com

Pompes Funèbres & Funérarium
24h/24
LIBOUTON-GEORGES
• Fleurs naturelles et artificielles
• Articles funéraires
• Tous services
rue Général Jacques, 18
6690 Vielsalm
Tél : 080 21 63 31
www.georgesetfils.be

Réservation d'un emplacement publicitaire dans le Salminfo

Vous désirez insérer un encart publicitaire dans le prochain Salminfo qui sera distribué mi-septembre ?
Rien de plus simple ! Contactez Sandra Verrecas, au service communication. Elle vous renseignera sur les détails pratiques et conditions générales de la publication d'espace publicitaire.
Tél : 080 29 28 02. Email : sandra.verrecas@vielsalm.be.

Tarifs hors TVA pour la mi-septembre 2012 :
- 1/8 de page (92 x 63 mm) : 60 €
- 1/4 de page (92 x 130 mm) : 140 €
- 1/2 page (190 x 130 mm) : 280 €

Deux choix s'offrent à vous :

- Vous nous fournissez un espace publicitaire **déjà composé,** prêt à l'impression et au format commandé. Dans ce cas, l'encart devra nous être envoyé pour le **15 août.**
- Vous nous envoyez le matériel nécessaire à la composition d'un encart, tel que votre logo, une photo et un texte choisi. Nous nous chargeons alors de la **création de votre encart**. Ici, le matériel nécessaire devra être fourni pour le **1er août**.

Remarque : les logos, textes, photos et encarts composés doivent être envoyé en **format informatisé**, ceci pour conserver une bonne qualité d'impression.
Conditions : les encarts sont réservés aux indépendants et commerces de la Commune, dont le service est localisé sur le territoire communal. Demandez les conditions générales pour plus d'informations.

Votre Administration communale

Ouverture :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Le mardi : aussi ouvert de 13h30 à 17h
Le samedi : de 9h à 12h (pour le service Population et Etat civil).
Urbanisme : permanence les 1ers et 3es samedis du mois : de 9h à 12h

Nous écrire :
Administration communale de Vielsalm
rue de l'Hôtel de Ville, 5
6690 Vielsalm

Téléphones des principaux services :

Population et Etat civil :	080 29 28 27
Secrétaire communale :	080 29 28 11
Secrétariat du Bourgmestre :	080 29 28 19
Extrait du casier judiciaire :	080 29 28 12
Urbanisme :	080 29 28 16-17-18
Environnement :	080 29 28 13
Travaux et services techniques :	080 29 28 04-05-06

Envie de profiter des outils informatiques ?

Le CPAS peut vous aider !

En achetant un ordinateur* via un centre de recyclage (Centres Oxfam de Ans ou Herstal), bénéficiez d'une aide de 100 € maximum.

* Ordinateurs fournis avec Windows 7 ou Linux, écran, clavier et souris.

Renseignements :
Permanences du service social général rue de l'Hôtel de Ville, 20 (au rez-de-chaussée de la Maison de l'Emploi) à Vielsalm
Mme Counson ou Mme Verlinde
- Lundi : de 8h30 à 12h
- Mardi et jeudi : de 8h30 à 11h
- Vendredi : de 13h à 15h30

Appel à la solidarité

Le C.P.A.S. de Vielsalm est à la recherche de draps de lit, draps de bain, couvertures, plaids, essuies-vaisselle en bon état pour ses logements.

Vous pouvez déposer vos dons à la permanence rue de l'Hôtel de Ville , 20 à Vielsalm ou au siège du C.P.A.S. à Provedroux, 24.
Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter Wendy VERLINDE, Coordinatrice du service social au 080/21.41.85.

Nous vous remercions d'avance pour votre générosité et pour l'aide que vous pourrez nous apporter.

Un Alzheimer Café à Vielsalm

L'Alzheimer Café est une initiative de la ligue nationale Alzheimer.

Le C.P.A.S. de Vielsalm, en collaboration avec l'OAFL, a souhaité l'ouverture d'un tel lieu de parole à Vielsalm.

Les objectifs de l'Alzheimer Café sont d'informer sur l'aspect médical et psycho-social de la démence, de créer un dialogue ouvert et sans tabou sur la maladie, de rompre l'isolement social

des malades et de leurs proches. Lors des rencontres mensuelles, l'accent est mis sur les compétences de la personne et non pas ses déficits.
La finalité de ce projet est de « redonner de la lumière à cette maladie sombre ». La ligue insiste pour que les rencontres ne se fassent pas dans une institution de soins.
L'atmosphère conviviale qui règne dans ce lieu permet de briser les tabous et donne aux personnes concernées un sentiment d'appartenance, de reconnaissance et d'acceptation.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur ce projet coordonné par le service social du 3e âge, n'hésitez pas à téléphoner à Dominique Gennen, Assistante Sociale, au 080 21 41 85.

Le lancement de l'Alzheimer Café a eu lieu le vendredi 04 mai 2012 par une conférence « A la rencontre de la maladie d'Alzheimer et des personnes qui en souffrent ». Madame Sabine Henry, Présidente de la Ligue, a communiqué son expérience à plus de trente personnes lors d'une rencontre à la bibliothèque. Sa présentation enrichie d'exemples concrets a été suivie d'un débat riche en émotion.

L'Alzheimer Café de Vielsalm a lieu chaque 3e mardi du mois de 14h à 16h à la Bibliothèque Publique de Vielsalm. Les prochains rendez-vous seront donc les 19/06/2012, 18/09/2012 et 16/10/2012.

Bénévolat

Le Home Marie-Thérèse de Provedroux est à la recherche de bénévoles qui souhaiteraient partager leur temps avec les résidents lors des sorties et excursions ainsi que lors d'activités festives au sein du home.

Les personnes intéressées peuvent contacter Mme Séverine Platteau au 080 21 71 01.

Rôles de garde : du changement !

Étant donné la réduction du nombre de médecins généralistes en activité en région rurale, la Province du Luxembourg et la Commune de Lierneux font partie d'un projet-pilote pour rendre les gardes en médecine générale moins lourdes et favoriser les consultations au cabinet du médecin pour réduire les distances à parcourir pendant la garde.

Depuis le samedi 4 février 2012, pour obtenir le médecin généraliste de garde (le week-end et jours fériés), pour la Commune de Lierneux et toute la Province du Luxembourg, il faut composer le numéro unique : 1733.
Pour le rôle de garde de Vielsalm, partie de Gouvy et Lierneux, les médecins participant au rôle de garde restent les mêmes.

Le seul changement est qu'il faut composer le 1733 pour être en contact avec le médecin. Après analyse de l'appel, le dispatcheur prendra la décision d'une consultation ou d'une visite à domicile uniquement lorsque le déplacement est impossible.
La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le dispatcheur puis le médecin de garde, le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.

Il est évident que ce numéro sert uniquement à la garde de médecine générale et n'est pas un numéro de renseignement.

En cas d'urgence vitale, il vous est demandé de former le 112 pour éviter une perte de temps précieuse dans ce cas.

1733

Les numéros d'urgence

S'il y a bien un numéro de téléphone à retenir, c'est le 112.
Celui-ci est à composer, depuis n'importe quel pays d'Europe, au moindre indice d'incendie, de fumée suspecte, de fuite de gaz, de tout autre danger réel ou lorsqu'une hospitalisation s'avère urgente.

D'autres numéros importants sont à conserver à portée de main :

Pompiers :	100	Croix-Rouge (urgence) :	105	Centre des grands brûlés :	071 448 000
en journée :	080 21 59 00	en journée :	080 21 55 00	Gardes médicales :	1733
Police fédérale :	101	Centre antipoisons :	070 245 245	Card Stop :	070 344 344
Police locale :	080 31 01 60	Child Focus :	110		

L'Accueil Familial des Aînés

Vous souhaitez accueillir une personne âgée à votre domicile ? Devenez Famille d'accueil !
Vous désirez bénéficier d'un environnement familial et sécurisant ? Participez au projet d'accueil familial !

L'accueil familial, c'est un autre mode de vie, et surtout une autre formule d'hébergement à découvrir. Dans un cadre chaleureux et sécurisant, avec l'aide de notre service d'encadrement, l'aîné et la famille d'accueil partagent un quotidien empreint de respect, de solidarité et d'échanges.
L'accueil familial permet entre autres à l'aîné de bénéficier d'un environnement familial et sécurisant temporaire ou de longue durée, d'être accompagné dans la vie quotidienne tout en respectant votre rythme, de disposer d'une chambre garantissant un espace privé, de maintenir plus facilement le lien avec ses proches, de (re)découvrir le plaisir et le goût de réaliser des activités, des sorties, etc...
Une indemnité sera perçue par la famille d'accueil afin de couvrir les frais d'accueil et notamment les services rendus, les frais d'entretien courant et la mise à disposition du logement.

Renseignements :
Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises
Rue de l'Ermitage, 2 – 6950 Nassogne
Tél : 084 21 06 99. E-mail : info@oafl.be.
Personnes de contact : Pascale Monfort et Sarah Dessoy.

OAFL
Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises

SOCIAL & SANTÉ

Service d'Aide à l'Intégration

Le SAI se situe à Briscol, sur le même site que l'école secondaire spéciale du Val d'Aisne.

Il peut prendre en charge des jeunes, garçons et filles de 6 à 20 ans présentant un handicap reconnu par l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées).
Il s'adresse en priorité à la population locale ainsi qu'aux communes avoisinantes (Hotton, Manhay, Vielsalm, Houffalize, Gouvy, …).
Sa mission consiste à accompagner le jeune afin de favoriser sa participation et sa socialisation dans des milieux de vie ordinaires.
Concrètement, il peut assurer un soutien scolaire, familial, une aide à la famille et au jeune pour une insertion professionnelle, une préparation à l'autonomie, un accompagnement dans des démarches administratives,…
Il travaille en partenariat avec les autres intervenants éventuels (écoles, services médicaux, PMS, employeurs,…).
Les professionnels se rendent régulièrement en famille et rencontrent l'enfant ou le jeune dans ses différents lieux de vie.
Vos préoccupations rencontrent les nôtres ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous pourrons dans ce cas être à l'écoute de vos attentes et vous expliquer plus longuement nos missions et objectifs.

Infos
Service d'Aide à l'Intégration
12, route de Briscol - 6997 Erezée
Béatrice Lugen : 086 34 94 94
Cécile Bastogne : 086 34 94 95
Email : sai.val@province.luxembourg.be

Petites nouvelles de l'EPN

Depuis peu, l'EPN de Vielsalm s'est doté d'une identité visuelle.

epn-vielsalm
ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

Pour rappel, l'EPN de Vielsalm vous permet, aux heures d'accès, de venir, librement et gratuitement, surfer sur internet. L'EPN est équipé de 5 ordinateurs et vous permet ainsi de venir travailler ou effectuer des recherches sur la toile. Michel Blanchy est là pour vous aider dans vos démarches et vous donner le coup de main nécessaire.

Michel dispense également des formations à l'usage des non-initiés (une nouvelle formation a débuté ce 24 mai). Aucun acquis n'est nécessaire pour accéder à ces formations, le but étant de vous familiariser avec l'environnement informatique en commençant par la base : clavier, souris, etc... Le tout dans une ambiance conviviale.

En plus des formations, des ateliers « one-shot » sont également organisés pour offrir aux « initiés » la possibilité de découvrir des applications qui se trouvent sur la toile (créer des montages photos, des albums). Des ateliers sont aussi mis sur pied pour vous aider à mieux comprendre votre ordinateur, par exemple créer un dossier pour y ranger ou copier des photos. Ces ateliers se déroulent en général sur une durée de 3 heures et ont lieu le mercredi après-midi. Pour tous renseignements concernant ces ateliers, vous pouvez consulter le site www.epn-vielsalm.com, rubrique « Page d'accueil ». Vous trouverez les dates et les différents ateliers organisés. L'inscription est obligatoire et une participation de 5 € vous sera demandée par atelier.

L'EPN, via son site www.epn-vielsalm.com, vous offre aussi la possibilité de télécharger des petits « tutoriels » pour vous aider dans certains apprentissages de l'informatique (par exemple : la méthode pour sélectionner ses fichiers, comment télécharger un programme, ...). Ces « cours » sont sauvés sous forme de pdf, ils peuvent être consultés directement à l'écran, imprimés et sont libres de droit. Voir sous www.epn-vielsalm.com, rubrique « les tutos à lire ».

Horaires

lundi : de 9h à 12h30
mercredi : de 13h à 19h
vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 16h
samedi : de 10h à 12h (un samedi sur deux)
Le jeudi est réservé aux formations.

Infos
Michel Blanchy, tél : 080 33 03 41 (aux heures d'ouverture)
CPAS, tél : 080 21 41 85
site www.epn-vielsalm.com rubrique « contact ».

EMPLOI & FORMATION

Les services du Forem

Vous devez vous réinscrire comme demandeur d'emploi ?
Mettez à jour votre dossier rapidement et sans vous déplacer en téléphonant au 0800 93 947 (service accessible gratuitement du lundi au vendredi, de 8h à 17h).

Quand mettre votre dossier à jour ?

- Votre contrat de travail se termine
- Vous décrochez un emploi (à temps partiel ou à temps plein)
- Vous avez acquis de nouvelles compétences
- Vous sortez d'une période d'incapacité de travail
- Vous changez d'adresse

Vous désirez vous former ? Nos centres d'Arlon, Libramont et Marloie vous accueillent et vous proposent des formations dans différents domaines dont :

- Les compétences en bureau TIC
- Les métiers de la construction et du bois
- Les métiers de la gestion et du secrétariat
- Les métiers des services : l'horéca, le nettoyage professionnel et le gardiennage
- Les métiers de l'industrie
- Les métiers de l'informatique et des télécoms
- Les compétences en langues et techniques de communication
- Les métiers et compétences du management et du commerce
- Les métiers du tourisme
- Les métiers du transport et de la logistique
- Les métiers de la qualité, de la sécurité et de l'environnement

Plus d'infos : www.leforem.be. Tél : 061 28 02 60
Email : servicelientele.luxembourg@forem.be

SOLIDARITÉ

Projet de coopération au Bénin

Vous vous rappellez qu'au printemps de l'année dernière, la Commune a répondu, comme porteuse de projet, à un appel lancé par Wallonie Bruxelles International. Cette initiative émanait de Monsieur et Madame Dessy-Bertimes, déjà engagés au Bénin à travers l'association de fait « Bibliothèque Afrique » et de partenaires des Communes de Gouvy et Houffalize (avec des séjours sur place et des réalisations concrètes).

Un beau dossier a donc été introduit dans le courant du mois de juin 2011. La décision de WBI, défavorable, est parvenue le 27 décembre 2011. Elle reposait plus sur des aspects formels par rapport aux critères, parfois sujets à interprétation, repris dans l'appel à projet (frais de ressources humaines à préciser, part trop importante du poste constructions et équipements dans le budget, frais de formation sur place trop peu importants) que sur le fond pour lequel les fonctionnaires ont été encourageants.

Depuis lors, M. Jacques Dessy a encore eu l'occasion de se rendre sur place dans un cadre plus large, accompagné notamment d'une déléguée de WBI qui a pu mieux mesurer les besoins et les intentions. Le projet a été présenté à la CLDR (à qui l'occasion est ainsi donnée d'amorcer une réflexion sur le développement rural et local, ailleurs sur la planète), à deux reprises, sans suite concrète jusqu'à présent. Le sujet reviendra encore sur la table dès la réunion convoquée ce 29 mai.

Le couple promoteur et l'Échevin en charge de la coopération, Joseph Remacle ont rencontré à Namur Madame Companie de l'UVCW qui a utilement recadré les éléments à introduire.
Les personnes ressources ont d'ores et déjà acheté un moulin et une décortiqueuse (prévus dans le projet initial et directement utiles) sur leurs fonds propres pour ne pas interrompre l'action sur place, rassurant du même coup les relais locaux du Bénin. Un abri pour ce matériel est en phase de construction.
Une soirée de sensibilisation a été organisée à Gouvy et une opération de vente de cannelloni à présent clôturée doit permettre d'assurer une partie des dépenses consenties.

Un article a été prévu au budget communal 2012 pour également assurer une participation en 2012. Eu égard au timing de l'année dernière, le projet remanié ne pourrait en effet aboutir qu'en 2013.
Par ce projet, Vielsalm, qui ne dispose pas d'une longue tradition en matière de coopération, s'inscrit dans l'action de plusieurs Communes de la Province et de la Province elle-même, en d'autres endroits du Bénin. L'objectif général étant bien entendu de tendre vers une autosuffisance de ces populations dans le cadre d'un développement local et durable.
Pour notre Commune, deux axes importants doivent être approfondis :
- l'ancrage du projet en Belgique, avec la population et les autorités communales. Une ASBL est en cours de constitution et diverses actions sont envisagées pour renforcer cet aspect.
- les formations sur place.

A ce stade, il s'agit d'une demande d'une décision de principe du CC pour pouvoir réintroduire officiellement le projet, en tant que porteur (mécanisme obligatoire via WBI). A ce moment, il n'est pas possible de préciser le montant concerné : le dossier est en cours de réécriture et doit être finalisé pour le 22 juin. En tout état de cause, il ne pourra pas dépasser le montant maximum de 10% (à ventiler en transferts et en prises en charge de frais ici) de 90.000 €. Ce montant ne sera certainement pas atteint puisque des dépenses ont déjà été engagées. Plus largement, un appel est aussi lancé à toutes les bonnes volontés et à toutes les bonnes idées pour renforcer l'ancrage à Vielsalm.

TOURISME

Avis aux artisans!

Le Syndicat d'Initiative de Vielsalm cherche à étoffer sa boutique de souvenirs avec des objets originaux.

Pour ce faire, nous souhaiterions vendre dans notre boutique des figurines de notre nouvelle petite mascotte : Zélie de Salm.
Que vous travailliez le bois, la pierre, le carton, le cuir, la terre, le tissu ou tout autre matériau, faites-nous part de vos idées !
Nous sommes également à la recherche d'un artisan qui pourrait réaliser des horloges (ou tout autre objet) sur un support en coticule et (ou) en schiste.
Nous pourrions vous fournir la matière première, il vous suffirait alors de monter les mécanismes sur les pierres et de laisser parler votre créativité !
Pour tout renseignement complémentaire, contactez Sylvie Lejeune ou Michelle Cornet au Syndicat d'Initiative au 080 21 50 52.

MAI 1940 - Sur les traces des Chasseurs Ardennais

Circuit voiture et circuit pédestre.

Le Syndicat d'Initiative de Vielsalm vient de créer deux nouvelles promenades sur les Chasseurs Ardennais au départ de la Place de Bruyère-en-Vosges :

« Mai 1940, l'invasion nazie commence, les troupes allemandes franchissent la frontière et se ruent vers l'ouest. Ici en Ardenne, leur progression va être contrariée. La raison : ils vont se trouver face à un régiment composé d'hommes tenaces et têtus, connaissant bien les vallées et forêts de leur région : les Chasseurs Ardennais.

Ces circuits vous permettront de partir sur les traces de ces soldats qui, fidèles à leur devise « Résiste et Mords », ont rempli leur mission avec succès et bravoure : retarder la progression de l'ennemi... ».

Vous pouvez vous procurer les brochures des deux circuits (voiture : 88 km et pédestre : 7 km) à la Maison du Tourisme de Vielsalm et Gouvy, les deux routes sont également en téléchargement pour votre GPS sur : www.circuits-de-belgique.be. Vous pouvez aussi réaliser les balades à l'aide de votre smartphone en encodant les numéros des « balises » Ibeakens sur www.ibeaken.mobi.

Du côté du camping...

Après une longue période hivernale, le camping communal « Les Neufs Prés » à Grand-Halleux a repris ses activités.

On peut dire qu'il a profité de cette période pour subir une petite cure de jouvence :
- réfection des terrains de tennis
- nouvelle terrasse
- rafraîchissement de la cafétéria
- nouvelles douches
- réfection du barbecue

D'autres projets en attente de subsidiation verront le jour dans les prochains mois :
- barrières électroniques
- aires multisports

Nous vous invitons vraiment à venir profiter de ce cadre magnifique qui vous propose :
- une piscine plein air chauffée (ouverte du 01/07 au 31/08).
- des terrains de tennis
- volley-ball
- basket-ball
- mini-golf
- ping-pong
- pétanque
- magnifique plaine de jeux
- et une cafétéria agréable, avec une superbe terrasse.

De plus, cet été, le camping des Neufs Prés vous propose des activités accessibles à tous pour la période du 15/07 au 15/08 :
- tous les jours, organisation d'activités sportives (tournois de tennis, basket, volley, pétanque, etc)
- tous les mardis et jeudis de 15 à 17h, sur inscription, différents programmes payants, organisés par « Avenature » (tir à l'arc, diskgolf, parcours d'orientation, chasse au trésor, etc)
- possibilité de location de VTT.

Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue.
Pour tous renseignements complémentaires, inscriptions, réservations :
Tél : 080 21 68 82 – 0497 05 08 26 (Pierre-Yves Sougné).
Email : sougne@gmail.com.
Si vous le souhaitez, envoyez-nous votre adresse email ; vous recevrez les dernières infos sur les activités en cours.

Wallonie Week-ends Bienvenue

Le week-end des 16 et 17 juin 2012 se déroulera l'opération « Wallonie Week-end Bienvenue ».

Ce week-end mettra à l'honneur des artistes, artisans, indépendants, restaurateurs,… Vous trouverez ci-dessous la liste des personnes qui ont accepté de participer.

Visite d'un parcours interactif	Maison du Pays de Salm
Circuits de promenades et VTT balisés	Maison du Pays de Salm
Les Macralles	M. Christian Charlier
Collection de Fuchsias	M. Emile Piette
Reliure artisanale	M. Robert Nizet
Scrîyeu Walon	M. Joseph Docquier
Aquarelles et jardin	Mme Annie Nizet
Voyages vers l'Afrique...	M. Jean-Pierre Urbain
Auberge du Notaire, gastronomie différente avec des produits du terroir	M. Mart Van Der Heijden
Ebénisterie et design industriel	M. Jérôme Janray
Jardin ouvert	M. Guy Sevrin
Visite de la Glacière	M. Charles Legros
Caviste / Sommelier Conseil	MM. Sébastien Huet et Fabien Hubermont
Atelier terre	M^me^ Véronique Battaglia
Fromagerie Vasedel	M. Guy Bernes
Passion Tricot	M^me^ Anita Lugen
Atelier scrapbooking et chambre d'hôte	M^me^ Nadine Radoux
Centrum Commanster	M^me^ Anne-Marie Visser
Musée du Coticule	M. Charles Legros
Visite sur site historique	M^me^ Anne De Bremaecker
Les P'tis soleils ASBL	M^me^ Nathalie Hubert
Jeu de quilles et Orpaillage...	M. Jean-Marie Debacker
Ferme laitière Jean-Claude et Jérôme Willem	MM. Jean-Claude et Jérôme Willem
Bijoux 4 U	M^me^ Sylvie Spelte
La Cense aux Hirondelles	M. Tanguy Van De Kerchove
Le P'tit Bûcheron	Mme Blandine Delépine
'Petit Musée de Regné'	M. et Mme Desbuquoit
BIOLE	M^me^ Marylène Lamberty
Salm'Sifis, des produits sains à portée de main	M^me^ Marylène Lamberty
Collection de tableaux et objets anciens.	M. Jean-Claude Cambier
Fête de Petit-Thier	M. Jean-Claude Noël
Art au Fournil	M^me^ Marie-Line Adrien
Centre Européen du Cheval de Mont-Le-Soie	M. Pierre Arnould
Equitation éthologique - méthode 'La Cense'	M^lle^ Marie Crahay
Céramique	M. Frédéric Langer
Produits locaux	M. Marc Nottet
Rénovation d'une fermette ardennaise	M. Grégory Vandenbussche
Découverte de l'abeille et des produits de la ruche	M. Georges Dejalle
Le Fil de A à Z	M. et Mme Bodson
Création de broches en laine	M^me^ Rosa Arana-Rodriguez
Jardin ouvert	M. et Mme Schdanoff
Bio "Fées en Provence"	Mme Sylvia Joris
Maison bois massif basse énergie	M. Jean-Pierre Bertimes
Réflexologie plantaire	M^me^ Jacqueline Bertimes-Tijdink
Dégustation de bières locales	M. Constant Lambert
Charcuterie artisanale	M. Olivier Curnel
Photographie	M. Pierre-Yves Sougné
Farnières : centre de rencontre et d'hébergement	M. Christian Boils
Brasserie Detrembleur	M. Detrembleur

Editeur responsable : Elie Deblire - Mise en page : Sandra Verrecas (Service communication) - rue de l'Hôtel de Ville, 5 - 6690 Vielsalm - Imprimerie Andrianne